

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 5

Page 1 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance tenue le
26 mars 2018

CU-0646-3 RAPPORT DU RECTEUR

Le Conseil de l'Université approuve les modifications apportées au projet de loi modifiant la Charte de l'Université conformément au document **2018-A0002-0646^e-157** déposé aux archives.

CU-0646-5.1 INTÉGRATION DU DÉPARTEMENT DE KINÉSIOLOGIE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
2018-A0002-0646^e-140

le Conseil de l'Université **approuve** :

- l'intégration du Département de kinésiologie à la Faculté de médecine à la date du 1^{er} mai 2018, conformément au *Protocole d'intégration du Département de kinésiologie à la Faculté de médecine* (décembre 2017), document **2018-A0002-0646^e-140.1** déposé aux archives;
- le changement de nom du Département de kinésiologie pour École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique.

CU-0646-5.2 FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT - NOMINATION DU DOYEN
2018-A0002-0646^e-155

le Conseil de l'Université :

- approuve le rapport du Comité de consultation en vue de la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté de l'aménagement, document **2018-A0002-0646^e-155** déposé aux archives;
- nomme **M. Raphaël Fischler** à titre de doyen de la Faculté de l'aménagement, pour un premier mandat de cinq ans débutant le 1^{er} juin 2018 et échéant le 31 mai 2023.

CU-0646-5.3 RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE AUTOCHTONE
2018-A0002-0646^e-150

le Conseil de l'Université adopte l'utilisation du mot de reconnaissance du territoire autochtone qui se lit, en français, comme suit:

« *L'Université de Montréal est située là où, bien avant l'établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. Nous souhaitons rendre hommage à ces peuples autochtones, à leurs descendants, ainsi qu'à l'esprit de fraternité qui a présidé à la signature en 1701 de la Grande Paix de Montréal, traité de paix fondateur de rapports pacifiques durables entre la France, ses alliés autochtones et la Confédération haudenosauini (prononciation: O-di-no-sho-ni). L'esprit de fraternité à l'origine de ce traité est un modèle pour notre communauté universitaire* ».

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 5

Page 2 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance tenue le
26 mars 2018

CU-0646-5.4 OCTROI DE DOCTORATS HONORIS CAUSA
2018-A0002-0646^e-142

le Conseil de l'Université décerne un doctorat *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent aux documents **2018-A0002-0646^e-142.1 à 142.5** déposés aux archives, et sujet à leur acceptation tout en sachant que cet octroi n'est valable que pour les cinq (5) années suivant la présente.

CU-0646-5.5 CAMPUS MIL - TERRAIN COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
2018-A0002-0646^e-149

le Conseil de l'Université, conformément au document **2018-A0002-0646^e-149** et son **annexe** déposés aux archives:

- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à poursuivre et à compléter, pour et au nom de l'Université de Montréal, les négociations avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois en vue de lui permettre d'ériger une École sur le Lot selon l'une des deux formules suivantes:
 1. une nouvelle structure transactionnelle qui tient compte des conditions préliminaires énoncées ci-dessus, ou
 2. la prolongation de la durée initiale de l'emphytéose approuvée incluant une option de renouvellements périodiques par bail aux mêmes termes et conditions que ce qui est prévu à la convention d'emphytéose, et ce, tant que la vocation d'école primaire serait maintenue et à soumettre la documentation finale pour autorisation par le Comité exécutif après entente entre les parties.

CU-0646-5.6 CAMPUS LAVAL – OPTION POUR LE STATIONNEMENT
2018-A0002-0646^e-153

le Conseil de l'Université, conformément au document **2018-A0002-0646^e-153** et son **annexe** déposés aux archives:

- autorise la conclusion d'une offre d'achat avec Ville de Laval pour l'acquisition par l'Université du terrain et du stationnement intérieur du Campus Laval pour un montant n'excédant pas 8,2M\$, sujet à l'obtention des autorisations gouvernementales requises et à ce que l'offre d'achat soit assujettie à l'application du paragraphe suivant;
- autorise, dans l'éventualité où l'Université acquière le stationnement, l'octroi pour un montant de 700 000\$ d'un usage exclusif de 20 places de stationnement à la Ville de Laval pour la durée de l'emphytéose;
- consent à ce que l'offre d'achat prévoie que, dans l'éventualité où elle acquière le stationnement, l'Université s'engage auprès de la Ville de Laval à octroyer un droit de préférence pour l'utilisation d'un maximum de 180 places de stationnement par la Ville ou les citoyens, au moyen de baux devant intervenir annuellement. Le loyer pour l'utilisation

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 5

Page 3 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance tenue le
26 mars 2018

des espaces de stationnement correspondra à celui jugé nécessaire par l'Université pour rentabiliser l'acquisition du terrain et du stationnement;

- consent à ce que l'offre d'achat prévoit que, dans l'éventualité où l'Université n'acquière pas le terrain et le stationnement parce que les conditions prévues par l'offre d'achat ne sont pas réalisées et que l'Université exerce son option d'achat de la portion hors sol du bâtiment en 2041, la Ville de Laval aura alors l'option d'exiger que l'Université acquière également le terrain et le stationnement intérieur pour un prix correspondant à leur « juste valeur marchande », tel que définie dans l'offre d'achat, sujet à l'obtention des autorisations gouvernementales qui pourraient être requises en vertu des règles qui seront alors en vigueur;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures et le secrétaire général à signer l'offre d'achat susmentionnée, l'acte de vente qui y donnera effet et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

CU-0646-6.1 COMITÉ DE RETRAITE - RENOUELEMENT DE MANDAT
2018-A0002-0646^e-139

le Conseil de l'université renouvelle le mandat de M. **Jean-Pierre Le Clerc** à titre de membre et président au Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal, pour une période de trois (3) ans se terminant le 31 août 2021.

CU-0646-6.2 COMITÉ DES PROMOTIONS - AMENDEMENT ET RAPPORTS

CU-0646-6.2.1 AMENDEMENT – 2^E RAPPORT
2017-A0002-0644^e-127AMENDÉ

le conseil amende une partie de la résolution **CU-0645-6.1.2** et octroie la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux personnes suivantes au titre de professeure de formation pratique :

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

- **FRANCOEUR, Louise**
- **MARTINEZ, Anne-Marie**

CU-0646-6.2.2. PROMOTION À L'AGRÉGATION – 3^E RAPPORT
2018-A0002-0646^e-137

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 4 de 5

Page 4 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance tenue le
26 mars 2018

le Conseil de l'Université :

1. nomme à l'agrégation avec permanence au 1^{er} juin 2018 la professeure de clinique dont le nom paraît à l'article 3a) du rapport **2018-A0002-0646^e-137.1** déposé aux archives;
2. octroie la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux professeurs de clinique dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport **2018-A0002-0646^e-137.1**;
3. n'accorde pas la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux professeurs de clinique dont les noms paraissent à l'article 3c) du rapport **2018-A0002-0646^e-137.1**.

CU-0646-
6.2.3

PROMOTION À L'AGRÉGATION – 4^E RAPPORT
2018-A0002-0646^e-146

le Conseil de l'Université :

1. nomme avec permanence (intégration) au 1^{er} juin 2018 la professeure dont le nom paraît à l'article 3a) du rapport **2018-A0002-0646^e-146.1** déposé aux archives;
2. octroie la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux professeurs dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport **2018-A0002-0646^e-146.1**;
3. n'accorde pas la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux professeurs dont les noms paraissent à l'article 3c) du rapport **2018-A0002-0646^e-146.1**.

CU-0646-6.3 COMITÉ DES PROMOTIONS – NOMINATIONS DES MEMBRES ÉMÉRITATS 2017-2018
2018-A0002-0646^e-152

le Conseil de l'Université nomme les personnes suivantes à titre de professeurs émérites pour l'étude des dossiers à l'éméritat pour l'année universitaire 2017-2018:

- M. **François Donati**, professeur émérite de la Faculté de médecine;
- M^{me} **Marie McAndrew**, professeure émérite de la Faculté des sciences de l'éducation;
- M. **Jacques Rouillard**, professeur émérite de la Faculté des arts et des sciences.

CU-0646-6.4 FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE – NOMINATION D'UNE VICE-DOYENNE
11,47 CM
2018-A0002-0646^e-141

le Conseil de l'université nomme M^{me} **Rahibe Biba Fakhouri** à titre de vice-doyenne, pour un mandat débutant le 26 mars 2017 et échéant selon la prescription des statuts, ou au plus tard le 31 mai 2020, conformément au document **2017-A0002-0646^e-141** et ses **annexes** déposés aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 5 de 5

Page 5 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance tenue le
26 mars 2018

CU-0646-6.5 FACULTÉ DE MÉDECINE - NOMINATION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE
2018-A0002-0646^e-143

le Conseil de l'université renouvelle le mandat de M. **Jean-Yves Frappier** à titre de directeur du Département de pédiatrie pour un mandat de quatre ans, débutant le 1^{er} mai 2018 et se terminant le 30 avril 2022, conformément au document **2017-A0002-0646^e-143** et ses **annexes** déposés aux archives.

CU-0646-6.6 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES – NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES
2018-A0002-0646^e-144

le Conseil de l'université nomme M^{me} **Silvestra Mariniello** à titre de directrice du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques pour un mandat débutant rétroactivement au 16 octobre 2017 et se terminant le 31 mai 2018, conformément au document **2017-A0002-0646^e-144** et son **annexe** déposés aux archives.

CU-0646-6.7 FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT - NOMINATION DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE
2018-A0002-0646^e-147

le Conseil de l'université nomme M^{me} **Danielle Dagenais** à titre de directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage pour un mandat de quatre ans, débutant le 1^{er} juin 2018 et se terminant le 31 mai 2022, conformément au document **2017-A0002-0646^e-147** et son **annexe** déposés aux archives.

CU-0646-6.8 ESPUM - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE
2018-A0002-0646^e-148

le Conseil de l'université renouvelle le mandat de M^{me} **Christina Zarowsky** à titre de directrice du Département de médecine sociale et préventive pour un mandat de quatre ans, débutant le 1^{er} juin 2018 et se terminant le 31 mai 2022, conformément au document **2017-A0002-0646^e-148** et son **annexe** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

Page 1 de 1

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 7 mai 2018

Résolutions adoptées à la 0646^e séance 2^e partie tenue le
16 avril 2018

CU-0646-14 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018-2019 – ADOPTION
2018-A0002-0646^e-160

le Conseil de l'Université adopte le budget de fonctionnement 2018-2019 conformément au document 2018-A0016-0128^e-160 et ses annexes déposés aux archives.

CU-0646-15 NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE
2018-A0002-0646^e-161

le Conseil de l'Université approuve le rapport du Comité de consultation en vue de la nomination du doyen de la Faculté de musique, conformément au document **2018-A0002-0646^e-161** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot